

N° 23824

REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LOM ET DJEREM

COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work-Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

BERTOUA CITY COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE 10 MAI 2022 N°. .../AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022

**POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS DANS
LA VILLE DE BERTOUA**
Financement : BIP 2022

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2022, le Maire de la Ville (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'aménagement des espaces verts sur l'avenue Paul Biya la ville de Bertoua suivant l'allotissement du tableau ci-après :

N° DE LOT	LIEU	ITINERAIRES
Lot unique	Ville de Bertoua	L'avenue Paul Biya (Place des fêtes)

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent dossier d'appel d'offres consistent en l'exécution des tâches définies ci-après :

- Aménager les abords des carrefours avec un traitement en pavé et en végétal ;
- Matérialiser les entrées sur les espaces aménagés ;
- Aménager les espaces piétons de promenade ;
- Mettre en œuvre les haies végétales ;
- Implanter des bancs et planter des arbres de parterres et cheminements ;
- Traiter certains abords du site par barrière végétale ;
- Fourniture et pose des gardes corps métalliques ;
- Peindre toutes les bordurettes présentes dans l'emprise du projet ;
- Fournir et poser quelques points d'éclairage

3. Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution est de **six (06) mois.**

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux après études est de **cent dix millions sept cent quatorze mille francs** (110 714 000) Francs CFA.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et Bureaux d'Études de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la **dotation générale de la décentralisation** exercice 2022.

7. Cautionnement

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **Deux millions deux cent quatorze mille deux cent quatre-vingt (2 214 280) francs CFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet,

Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service Interne de Gestion administrative des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua, BP 13 Bertoua, située au 147, Avenue AHMADOU AHIDJO, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu auprès des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de Bertoua, BP 13 Bertoua, située au 147, Avenue AHMADOU AHIDJO contre

présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de : **Cent cinquante mille (150 000) francs CFA**, payable à la recette Municipale de la Communauté Urbaine de Bertoua, sise au 83, rue AVOM Raymond, Bodomo.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies ainsi qu'une version numérique marqués comme tels, devra parvenir auprès des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de Bertoua au plus tard le **03 JUIN 2022**. À **11 heures**, heure locale, et devra porter la mention

Suivante :

N°.....09...../AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 EN PROCEDURE
D'URGENCE **10 MAI 2022**
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS
DANS LA VILLE DE BERTOUA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la commission sise à l'immeuble abritant les services de la recette municipale. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **03 JUIN 2022** à 12heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de la Ville de Bertoua.

La Commission Interne de Passation des Marchés procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

12. Principaux critères éliminatoires

- Non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48h
- Le non-respect des modèles des pièces du DAO entraînera le rejet pur et simple de l'offre ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence de caution de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Note technique inférieure à « 30 OUI» sur « 39 ».

NB : Les offres jugées non conformes à l'issue de l'examen technique sont rejetées et écartées de toute autre évaluation.

13. Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Le chiffre d'affaire.....	Oui/Non
Personnel.....	Oui/Non
...	
Références de l'entrepreneur.....	Oui/Non
La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.....	Oui/Non
Note technique (méthodologie, organisation, planning).....	Oui/Non
L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.....	Oui/Non

4. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Etudes, des Projets et Programmes de la Communauté Urbaine de Bertoua.

- Ampliations :
-CA/ARMP
-DR/MINMAP L&D
-P/CIPM
-Affichage

